

L'appel à l'unité contre l'individualisme

Premier Mai » La manifestation du 1^{er} Mai s'est déroulée hier en fin de journée à la place Georges-Python. Organisée par le syndicat Syna, l'édition de cette année a été caractérisée par une météo instable et pluvieuse. Plusieurs interventions ont eu lieu avant et après le cortège, qui a gagné la rue de Romont et la route des Arsenaux, avant de retourner au lieu de départ.

Les syndicats ont dénoncé la dégradation de la santé des travailleurs du secteur public et privé, en accusant les gouvernements cantonal et fédéral. Pendant son discours, le président de la FEDE Bernard Fragnière a lancé un appel à la solidarité contre l'individualisme. »

ALBERTO SILINI



Les difficultés des salariés n'empêchent pas de rigoler. Alain Wicht

Le Port s'ancre en Basse-Ville

Fribourg » Le projet socioculturel Le Port de Fribourg reviendra en Basse-Ville du vendredi 12 mai jusqu'au samedi 9 septembre, fort d'une organisation associative neuve. Pour cette 4^e édition, le comité de l'association Espace-Temps, initiateur du projet en 2014, s'entoure de nouveaux partenaires: la Fondation Saint-Louis, le Centre d'animation de la Basse-Ville/REPER et MyLittleFribourg.ch. Leur commission établira le programme. L'ouverture du Port est prévue dès 19 h, avec le vernissage de l'exposition *Artistes et icônes fribourgeoises*, photos de Jo Siffert, œuvres de Jean Tinguely et de Bruno Baeriswyl à l'appui. Elle se déroulera «dans un bistrot réaménagé».

Le programme d'activités gratuites est en ligne. Au menu: histoires en plein air, concerts, expositions et conférences. Le Port propose aussi une scène ouverte pour enfants à l'occasion de la Fête de la musique et invite à se questionner sur l'habitat participatif avec la Coopérative d'habitation L.I.F.E.

La nouvelle organisation reflète la volonté du comité, bénévole, de «passer la main», expose son président Julien Friderici: «Le projet, qui se voulait ponctuel, a connu un bel engouement. Nous avons besoin de nouvelles forces pour prolonger l'expérience.» L'appel est lancé.

«La transition a pu être amorcée avec la reprise de la restaura-

tion par la Fondation Saint-Louis, qui amène une dimension sociale, avec des stagiaires en insertion professionnelle», explique-t-il. Le restaurant proposera une cuisine de saison, et accueillera la semaine Toqu'Chef pour enfants de 7 à 12 ans.

Le cœur du Port reste ses jardins, en bacs. L'accent est mis sur leur dimension pédagogique, avec l'accueil de huit classes enfantines au printemps. La nouvelle offre Café jardin réunira les amateurs, deux fois par mois, autour de théorie et pratique de jardinage biologique et permacole. Le Port propose toujours sa bourse d'échange de plantons ou les journées thématiques autour du miel et du pain. »

NICOLE RÜTTIMANN

Etat et régies introduisent un système de garantie de loyer pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Un toit pour tous les Fribourgeois

« NICOLAS MARADAN

Immobilier » Avec un taux de logements vacants de 0,96% en 2015, Fribourg trône à la troisième position des cantons romands aux marchés immobiliers les plus saturés, derrière Genève (0,41%) et Vaud (0,68%). Une situation qui touche plus durement encore les personnes qui disposent d'un revenu modeste ou qui sont sans revenu. «L'accès au logement est une source de préoccupation pour les personnes en situation de précarité», s'alarme la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre qui indique que certains ménages fribourgeois doivent consacrer jusqu'à 40% de leurs revenus au loyer. Alors hier en conférence de presse, la ministre des Affaires sociales a présenté un accord inédit, conclu entre l'Etat de Fribourg et les régies immobilières actives localement, qui vise à faciliter l'accès au logement pour les plus défavorisés.



«Le logement est une source de préoccupation pour les personnes en précarité»

Anne-Claude Demierre

Prenons l'exemple (fictif) de Martin, 30 ans. En proie à des ennuis de santé, il ne peut plus travailler. Il espère pouvoir obtenir une rente de la part de l'assurance-invalidité, mais rien n'est encore décidé. N'ayant plus droit à des indemnités de chômage, Martin est dépendant de l'aide sociale. En outre, en raison de conflits familiaux, il ne peut plus loger chez ses parents et doit donc se trouver un appartement. Problème: Martin voit toutes les portes se fermer devant lui. «Le bénéficiaire de l'aide sociale doit renseigner la régie immobilière ou le propriétaire sur sa



Le taux de logements vacants dans le canton de Fribourg est passé de 0,77% en 2011 à 0,96% en 2015. Cela reste toujours en dessous de la moyenne suisse qui se situait à 1,19% en 2015. Alain Wicht

40 pour cent

La part de leurs revenus que certains ménages fribourgeois doivent consacrer à leur loyer

20 millions

En francs, les frais de logement payés par l'Etat et les communes en 2016

300 à 400 personnes

Le nombre de bénéficiaires potentiels du nouveau système de garantie de loyer

situation financière. Et cela peut devenir un motif de refus», constate Jean-Claude Simonet, chef du Service de l'action sociale du canton de Fribourg.

Loyers et cautionnement

C'est là qu'intervient le nouvel accord en vigueur depuis hier. «Le but est que le bénéficiaire de l'aide sociale offre les mêmes garanties de solvabilité que n'importe quel locataire», illustre Alain Charrière, directeur adjoint de la Régie de Fribourg et membre de la section fribourgeoise de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI). Pour cela, les collectivités publiques mettent

sur la table deux outils: la garantie de prise en charge des loyers courants et le cautionnement d'un dépôt de garantie de loyer. «Une régie pourra donc avoir confiance au moment de signer un contrat de bail», se réjouit Jean-Claude Simonet. Autre nouveauté: les procédures entre les vingt-quatre Services sociaux régionaux (SSR) du canton de Fribourg seront harmonisées en cas de déménagement d'un bénéficiaire vers un autre cercle administratif.

Pour l'Etat de Fribourg, un bienfait flagrant: que tout le monde ait, comme le jeune Martin de notre exemple, un toit au-dessus de sa tête. «Ces dernières

années, environ 500 personnes ont eu recours aux logements d'urgence de la Tuile (le centre d'accueil de nuit situé en ville de Fribourg, ndlr)», rappelle Anne-Claude Demierre.

Vingt millions par an

Pour les régies immobilières actives dans le canton, de multiples avantages comme des délais rallongés pour un retrait de garantie et un contrôle régulier de la part des SSR pour s'assurer que le locataire s'acquitte bien de ses primes d'assurance de responsabilité civile (RC). «Cela permet de combler beaucoup de lacunes qui existaient

auparavant», apprécie Alain Charrière. Et si les frais de logement pris en charge par le canton et les communes – 20 millions de francs en 2016 – ne sont pas appelés à augmenter après l'entrée en vigueur du nouvel accord, c'est parce que différents types de garanties existaient déjà dans le canton de Fribourg. «Mais pas de la même manière d'un service social à l'autre», souligne Stéphane Blanc, chef du Service social de la ville de Fribourg. Le nouveau système représente donc une harmonisation des prestations. Entre 300 et 400 Fribourgeois sont susceptibles d'en bénéficier. Comme Martin. »